

Réf: Dossier 302653

Avis de constitution

SOCIETE « DY GOLD »

Siège ABIDJAN COCODY-RIVIERA AKOUEDO-
PALMERAIE, GENIE 2000 NORD, EPHRATA, Lot 53, Ilot 7

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 19/03/2024 reçus par Me TANDIA OUMAR, et enregistrés au CEPICI le 26/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DY GOLD »

Objet : La Société a pour objet directement ou indirectement en tous pays et particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- RECHERCHE ET EXPLOITATION MINIERE.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY-RIVIERA AKOUEDO-
PALMERAIE, GENIE 2000 NORD, EPHRATA, Lot 53, Ilot 7

Dirigeant(s) M DIARRASSOUBA YACOUBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04284 du 03/05/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25808/GTCA/RC/2024 du 03/05/2024

Pour Avis

Le CEPICI

